



Naissance en Albanie: inscription dans le registre suisse de l'état civil

Albanie

21.10.2024

Documents

- Original de l'acte de naissance « **Certifikatë lindje (nga akti)** », avec apostille
- Si né(e) hors mariage : confirmation de la reconnaissance de l'enfant « **Vendim i gjykatës për pranimin e atësisë** », par la juridiction compétente, avec apostille et traduction ou « **Procesverbali per njohjen e atësisë** », de l'office d'état civil compétent, avec apostille et traduction
- 1 copie du passeport étranger (si disponible)
- 1 copie des passeports des parents
- Adresse actuelle du domicile des parents ainsi qu'au moment de la naissance

Pour les parents non mariés pas encore inscrit au registre d'état civil suisse, aussi les documents suivants du parent étranger :

- Original de l'acte de naissance « **Certifikatë lindje (nga akti)** », avec apostille
- Certificat de domicile original « **Vërtetim Vendbanimi** », avec apostille et traduction
- Certificat personnel « **Certifikatë personale** », avec apostille et traduction
- Si divorcé/e : copie certifiée conforme du jugement de divorce avec mention de son entrée en vigueur « **Vendim shkurorëzimi me shënim rreth plotfuqishmërisë** », avec apostille et traduction
- Si veuf/veuve : acte de décès original « **Certifikatë nga akti i vdekjes** », avec apostille
- En cas de changement de nom : décision du changement de nom avec mention de l'entrée en force original « **Vendimi i ndërrimit ose përmirësimit të emrit/mbiemrit me shënim rreth plotfuqishmërisë** », avec apostille et traduction

Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et ne doivent pas être datés de plus de six mois. Ils ne sont pas restitués. Les photocopies ne sont pas acceptées. Des documents supplémentaires peuvent être exigés, si besoin.

Les traductions doivent être disponibles dans une langue nationale suisse ou en anglais.

Légalisation

Les apostilles peuvent être demandées auprès d'une poste albanaise (Posta Shqiptare), auprès de TNT ou auprès de l'Albanien Courier (AC). Les documents à apostiller y sont déposés et récupérés.

Divers certificats peuvent être téléchargés et imprimés sur <https://e-albania.al/>

Emoluments

L'inscription de la naissance est gratuite.

Prise de rendez-vous

Un rendez-vous ne sera fixé que lorsque nous aurons reçu une confirmation écrite que tous les documents, conformément à cette fiche d'information, sont disponibles.

Pour cela, remplissez le [formulaire de contact](#) sur notre site internet :

<https://www.eda.admin.ch/countries/kosovo/fr/home/etc/kontaktform-langfristige-visa.html>

